

*Travaux de la Chambre*

fête du Canada, et la fin de semaine qui suit, nous continuerons le débat sur le budget. Lundi sera la troisième journée du débat sur le budget. Mardi sera la quatrième journée du débat sur le budget, et un deuxième vote de défiance portera sur la motion proposée par le parti progressiste conservateur. Mercredi sera la cinquième journée du débat sur le budget, et jeudi sera la sixième journée du débat sur le budget avec le vote final sur la motion concernant le budget. Voilà, l'ordre des travaux prévus pour la semaine prochaine, à moins d'avis contraire, et il pourrait y en avoir un, comme je l'ai expliqué à mes collègues leaders parlementaires lorsque, après discussion, ils auront pris connaissance du ou des projets de loi présentés et qui découlent du budget, et si nous en venons à une entente sur la façon de disposer de ce ou ces projets de loi, il est possible que nous changions l'ordre du jour de la semaine prochaine après mardi même. En ce qui concerne lundi et mardi de la semaine prochaine, c'est définitif, à moins d'un consentement à notre niveau, lundi et mardi seront deux journées consacrées au débat sur le budget. Évidemment, nous tenons toujours pour acquis que lundi sera la troisième journée du débat et mardi la quatrième journée du débat sur le budget.

[Traduction]

**M. Deans:** Madame le Président, je voudrais intervenir au sujet de deux questions. Je me reporte tout d'abord à ce que le leader parlementaire du gouvernement vient de dire. Si je ne me trompe, lundi sera ce que nous appelons normalement «le jour des chefs»; j'espère simplement que c'est bien le cas.

En outre, le leader parlementaire du gouvernement est sûrement au courant de l'étude effectuée par plusieurs députés du Nouveau parti démocratique sur la pollution des Grands lacs, et du lac Ontario en particulier, et des réunions qu'ils ont tenues. On s'est alors aperçu que des traces de dioxine avaient été trouvées dans les tissus de personnes vivant à Kingston, en Ontario. Je me demande donc s'il pourrait envisager de renvoyer, par mesure spéciale que nous approuverions, la question des déchets toxiques et de leur destruction au comité permanent des pêches et des forêts, afin que ce dernier étudie toute la question et détermine si des recommandations s'imposent, à la lumière de la gravité du problème et des difficultés que pose son règlement.

**M. Nielsen:** Cela devrait être débattu lors des réunions des chefs.

**M. Pinard:** Madame le Président, le député voulait tout d'abord savoir si lundi était un «jour des chefs». Or, le Règlement ne prévoit aucune journée de ce genre. Tout dépend de qui parlera lundi et des chefs qui seront là. Nous verrons à ce moment-là.

La seconde question du député portait sur un renvoi en comité. Je n'ai pas suffisamment de données pour juger à l'heure actuelle de la nécessité d'un tel renvoi. Je transmettrai

la demande de l'honorable représentant aux ministres concernés, le ministre de l'Environnement (M. Roberts) et le ministre des Pêches et des Océans (M. LeBlanc), et lors de la prochaine réunion des leaders à la Chambre, probablement au cours de la semaine prochaine, nous discuterons peut-être de ce sujet de nouveau.

## ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

### LE BUDGET

#### L'EXPOSÉ FINANCIER DU MINISTRE DES FINANCES

La Chambre reprend l'étude, interrompue le mardi 29 juin 1982, de la motion de M. MacEachen: Que la Chambre approuve la politique budgétaire du gouvernement, ainsi que de l'amendement de M. Wilson (p. 18905) et du sous-amendement de M. Riis (p. 18908).

**M. Ian Deans (Hamilton Mountain):** Madame le Président, je suis heureux d'avoir 28 minutes à ma disposition après avoir pris deux minutes hier soir. Je voudrais tout d'abord parler du budget.

Le budget ne cherche pas à remédier aux problèmes auxquels se heurtent la plupart des Canadiens. On a tenté dans le budget de présenter sans méthode certaines propositions qui, je présume, sont censées remédier au chômage, aux taux élevés d'intérêt, au déficit énorme auquel les Canadiens font face et régler également le problème de l'inflation et de la dévalorisation du dollar canadien qui a chuté à un niveau sans précédent.

● (1530)

Si le gouvernement avait sérieusement voulu s'attaquer aux problèmes du pays, il aurait admis immédiatement que la plus grosse difficulté à laquelle les travailleurs canadiens se heurtent est le paiement de leur hypothèque. Les taux d'intérêt hypothécaires sont si élevés qu'ils auraient été qualifiés d'usuraires selon les normes en vigueur jusqu'en 1980. Le gouvernement aurait dû s'attaquer directement et carrément à ce problème, auquel se heurtent les gens qui essaient de donner à leur famille un foyer acceptable à un prix raisonnable.

Si le gouvernement avait sérieusement voulu remédier à la débâcle économique que connaissent les petites et grandes entreprises, et aux suppressions d'emplois, il aurait admis que le principal facteur qui, à lui seul, aggrave le chômage d'un bout à l'autre du pays est le taux d'intérêt élevé auquel doivent faire face les fabricants et les consommateurs. En effet, les consommateurs ne peuvent pas acheter les produits fabriqués par des Canadiens, car ils ne peuvent pas payer les taux d'intérêt de 20, 22 ou 24 p. 100 qui leur sont imposés.